

Accompagnement à la scolarité - du CP à la 3e

Les élèves carrillons du CP à la 3e peuvent bénéficier d'un soutien dans leurs apprentissages grâce au Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).



Instauré depuis 2001 pour les collégiens carrillons et depuis 2019 pour les élèves en élémentaire, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir et s'épanouir, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ce dispositif, géré par l'Espace de Vie Sociale (EVS), est gratuit et se déroule sous forme d'ateliers, 4 soirs par semaine, pendant la période scolaire (hors vacances scolaires).

Il s'adresse avant tout aux élèves en difficultés et volontaires pour y participer.

Déroulement des ateliers

Pour les écoliers, divers ateliers sont proposés pour apprendre autrement : jeux de mémoire, ateliers numériques, jeux collectifs pour travailler la notion de règles et de valeurs, activités manuelles, jeux de société éducatifs, etc.

Les collégiens bénéficient quant à eux d'un accompagnement dans l'écriture de leurs rapports de stage, dans la rédaction de fiches de révision pour le brevet et dans la préparation des oraux. Ils peuvent participer à des ateliers théâtre ou des jeux de stratégie. Des débats thématiques sont également organisés dans une optique de prévention (harcèlement scolaire, bizutage, vol, tabac, élections...).

Les élèves ont accès à une salle informatique pour les aider dans leurs recherches.

Le rôle des accompagnateurs n'est pas de faire les devoirs à la place des élèves, mais de leur apporter une aide méthodologique.

Planning

- **Élémentaire (du CP au CM2) :**
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 18h45
Salle associative des Alouettes - 8 rue des Cents Arpents
- **Collégiens (de la 6e à la 3e) :**
 - Les lundi et vendredi, de 17h30 à 19h30
Salle des fêtes (salle 50) - 1 rue Félix Balet

- Les mardi et jeudi, de 17h30 à 19h30
Local des Animations de quartier - Bât. O, Résidence des Alouettes

Conditions d'accès

- Être domicilié à Carrières-sur-Seine
- Être scolarisé du CP à la 3e quel que soit l'établissement scolaire

Chaque participant doit venir avec :

- Ses livres
- Son matériel scolaire (stylos, règles, etc.)
- Son cahier de notes et ou de liaison

Encadrement

Étudiants diplômés (Bac+2 minimum) et des bénévoles. Tous suivent une formation spécifique pour l'accompagnement à la scolarité.

Un suivi des élèves est organisé sur toute l'année scolaire, en lien avec les parents. La coordinatrice rencontre au moins trois fois par an l'équipe éducative des établissements scolaires.

Espace de Vie Sociale
2 place Uderzo
78420
Carrières-sur-Seine
Infos pratiques

Inscriptions

Les parents doivent inscrire leurs enfants en début d'année auprès de la coordinatrice, Bât. O, Résidence des Alouettes.

Les parents, l'enfant et l'EVS signent un contrat tripartite.

L'atelier est ouvert aux parents.

Documents

[Plaquette Accompagnement à la scolarité \(CLAS\)](#)

Contact